

Compléments sur l'acquisition de Florensis Italia Confirmation d'un fort niveau d'activité depuis le début de l'exercice

Colmar (France), le 14 avril 2021 – Le Président-directeur général de Graines Voltz, Serge Voltz, qui commentait en fin d'après-midi l'acquisition de Florensis Italia lors d'une téléconférence avec des investisseurs institutionnels, a apporté un certain nombre de précisions sur cette opération et sur son activité depuis le début de l'exercice.

FLORENSIS ITALIA : UNE LOGIQUE DE DEVELOPPEMENT SUR LE MODELE FRANÇAIS

Le marché italien est très similaire au marché français de par sa taille et le nombre de producteurs. Les consommateurs italiens sont culturellement très attachés à la consommation de légumes frais et de fleurs, ce qui fait de l'Italie avec la France et l'Allemagne un des premiers marchés européens pour les produits de Graines Voltz.

L'objectif de cette acquisition est de dupliquer très rapidement en Italie le modèle français qui combine la distribution de fleurs et de légumes en s'appuyant sur l'activité fleurs bien implantée de Florensis Italia. Il y a en effet des synergies importantes entre ces deux branches. Elles seront d'autant plus faciles à mettre en œuvre qu'il n'y a aucun risque de perte de la clientèle existante puisque l'activité italienne continuera de distribuer les gammes Florensis.

Compte tenu de son très large portefeuille de références, plus de 28.000, Graines Voltz dispose déjà de la quasi-totalité des produits demandés par le marché italien.

Le groupe pourra donc répondre immédiatement à la demande italienne d'autant plus facilement que son site de production de St Barthélémy d'Anjou (49), à côté d'Angers, a la capacité d'absorber ce surcroît d'activité sans investissements significatifs.

« Nous sommes très confiants quant au succès de ce projet qui nous permet de gagner plusieurs années dans notre développement en Italie » a déclaré Serge Voltz. « Nous conservons les équipes italiennes existantes qui vont faciliter notre implantation locale d'autant plus facilement que nous avons avec Florensis une longue histoire commune et que nous partageons les mêmes valeurs. En y greffant notre modèle qui a fait ses preuves en France, nous devrions être en mesure de doubler voire de tripler l'activité italienne dans les trois ans ».

Le closing de cette acquisition devrait avoir lieu dans les prochaines semaines.

CONFIRMATION D'UN FORT NIVEAU D'ACTIVITE DEPUIS LE DEBUT DE L'ANNEE

Le fort niveau d'activité constaté au 1^{er} trimestre de l'exercice se confirme. La combinaison des confinements successifs, qui ont fait redécouvrir les joies du jardinage, et les aspirations de plus en plus fortes des consommateurs pour des produits sains issus des circuits courts constituent un puissant moteur de croissance durable pour le groupe. *« C'est beaucoup plus qu'une mode »* a commenté Serge Voltz, *« En plus de trente ans de métier dans ce secteur, je n'ai jamais vu un tel engouement. Et la fin de la pandémie n'y changera rien. C'est une tendance de fond dont la pandémie a révélé la puissance. Je suis convaincu que lorsque les restaurants rouvriront, la grande majorité des chefs, tous segments confondus, de la restauration de ville à la restauration collective, auront à cœur de développer des cartes faisant largement appel aux produits issus des circuits courts. Et ce phénomène n'est pas que français ou européen. On observe le même engouement outre-Atlantique où nos partenaires enregistrent également des taux de croissance exceptionnellement élevés »*.

Cette tendance soutenue, combinée aux croissances externes réalisées, permet au groupe de confirmer qu'il dépassera l'objectif de croissance de 25% de son activité qu'il avait annoncé lors de son assemblée générale.

UNE DECLARATION DE PERFORMANCE EXTRA FINANCIERE (DPEF) DANS LES PROCHAINS MOIS POUR FORMALISER L'ENGAGEMENT EXTRA-FINANCIER DU GROUPE

Serge Voltz s'est par ailleurs réjoui du bon comportement de l'action Graines Voltz depuis le début de l'année. Tous les efforts déployés depuis 18 mois pour insuffler une vraie vie boursière au titre portent leurs fruits. Le pari du passage à la négociation en continu est un succès qui a été rendu possible par une communication plus régulière et par un élargissement du flottant. Ces efforts seront poursuivis activement afin d'accompagner le développement du groupe.

Bien qu'il soit en dessous des seuils réglementaires, Graines Voltz a décidé d'élaborer une DPEF avant la fin de cet exercice social. *« Notre engagement de création de valeur extra-financière a été, depuis la création de Graines Voltz, un élément central de notre stratégie, et c'est l'une des clés de notre succès. On ne peut pas développer un projet comme le nôtre, qui défend la diversité variétale, si on n'est pas sincèrement épris de ces valeurs. Mais nous le faisons sans le dire. Il faut aujourd'hui que nous allions plus loin, en formalisant nos engagements, pour renforcer notre empreinte auprès de nos clients, de nos fournisseurs, de nos actionnaires et surtout auprès de nos collaborateurs et je pense en particulier aux jeunes »*.

Serge Voltz a par ailleurs confirmé l'ancrage familial du groupe et sa volonté d'en transmettre le contrôle majoritaire à la génération suivante qui y aspire. Cela n'exclut pas qu'Albatros, le holding familial, puisse ponctuellement et de manière limitée procéder à des cessions de titres pour améliorer la liquidité du titre comme il l'avait fait en 2020.

Prochaine publication : Activité du 1^{er} semestre, le 31 mai 2021 après clôture de la Bourse.

À propos de Graines Voltz

Graines Voltz est un des premiers distributeurs européens indépendants de semences et de jeunes plants de fleurs et de légumes.



Groupe familial dirigé par Serge Voltz son fondateur, Graines Voltz emploie 400 personnes et connaît un fort développement depuis sa création en 1985. Son succès est bâti sur une offre très large de 28 000 références, unique sur le marché européen en termes de diversité de variétés, à destination des professionnels des circuits courts (maraîchers, horticulteurs et collectivités). Une organisation extrêmement rigoureuse lui permet d'identifier très en amont les variétés répondant aux nouvelles attentes de consommation, d'assurer un contrôle qualité et une traçabilité totale et de délivrer ses produits en flux tendus.

Leader en France, Graines Voltz, qui est portée par la demande croissante des consommateurs en Europe pour des végétaux diversifiés de qualité issus des circuits courts, a l'ambition d'y exporter son modèle. L'Allemagne, premier marché après la France, connaît un développement très rapide.

Graines Voltz est cotée sur Euronext Paris (code mnémonique : GRVO - FR0000065971). L'action Graines Voltz fait partie des indices CAC Small, CAC Mid & Small et CAC All Tradable.

Pour plus d'informations : www.graines-voltz.com: www.graines-voltz.com.

Pour toute information, contacter :

GRAINES VOLTZ

Serge VOLTZ

Président et Fondateur

Tél. : 03 89 20 18 19

relationsinvestisseurs@grainevoltz.com

KEIMA COMMUNICATION

Relations investisseurs & Relations presse

Emmanuel DOVERGNE

Tél. : 01 56 43 44 63

emmanuel.dovergne@keima.fr